



Délibération n° 33 / 2014

**Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille quatorze, le vingt cinq avril à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Étaient présents :

M. Cyrille AMIRAULT, M. Julien BIEGEL, Mme Anne-Marie CALMES, Mme Sylvie CINCON, M. Daniel DELAUZE, M. Yvan EURY, M. Denis GALINIER, M. Michael GIL, Melle Clara GIMENEZ, Mme Véronique GIMENEZ, Mme Danièle LACUBE, M. Joseph MARCO, M. Patrick MATTERA, M. Gaspard MESSINA, Mme Karine QUEVEDO, M. Thierry QUILES, Mme Fabienne THALAMAS, Mme Katia TROCHAIN, M. Pierre VIALLET, Mme Michèle WASSSELIN, Mme Jeanne ZONCA.

Absents excusés : Mme Marina BAILO (pouvoir à M. Thierry QUILES), Mme Isabelle BARDIN, Mme Danièle DUBOUCHER (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), M. René-Louis FAGES (pouvoir à Mme Jeanne ZONCA), M. Fabien LE PRUNENNEC, Mme Monique MARCILLAC (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), M. Rémi SIE (pouvoir à Mme Véronique GIMENEZ)

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Animation – Balade gourmande / Les délices de la Moure 2014 – Demande de subvention.

Madame Danièle LACUBE, Conseillère municipale de Pignan, expose au Conseil Municipal :

La ville de Pignan organise, le 24 mai 2014, en partenariat avec le Syndicat des Collines de la Moure, la 6^{ème} édition de la balade gourmande « Les Délices de la Moure ».

Cette année, cette balade devenue incontournable sur le canton, aura lieu sur le territoire communal. Comme l'an passé, celle-ci sera déclinée en différentes étapes où s'associent culture, histoire, musique, et gastronomie à base de produits méditerranéens élaborés et servis par CABIRON Traiteur.

Cette journée familiale conviviale a pour objectif de soutenir le terroir et la gastronomie autour de vins des Collines de la Moure et permettra aux participants de promouvoir et déguster les vins de cette appellation.

Il convient d'ores et déjà afin d'en parfaire le financement, de solliciter des aides financières diverses.

La présente affaire a été soumise aux membres de la commission animation le 16 avril 2014.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 33/2014

Objet : Balade gourmande / Les délices de la Moure 2014 – Demar.de de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise Mme le Maire à solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours dans cette opération.

- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 27 (dont 5 pouvoirs)

Votes : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,



Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 17 avril 2014
Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN